

**ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE**

**EUROCONTROL**

- Mesures de la Commission permanente -

**MESURE N° 16/219**

***relative à la conclusion d'un Accord global avec l'État d'Israël***

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE :

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL » du 13 décembre 1960, telle qu'amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, ci-après dénommée « la Convention EUROCONTROL », et en particulier ses articles 2.1 in fine, 2.3 (a), 2.3 (b), 6.3, 7.2, 11.3 et 12,

Vu l'article 2.1 de la version coordonnée de la Convention jointe au Protocole coordonnant la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL » du 13 décembre 1960 telle qu'amendée à plusieurs reprises et mise en œuvre anticipativement par la Décision n° 71 de la Commission permanente, du 9 décembre 1997, relative à la mise en œuvre anticipée de certaines dispositions de la Convention révisée, en particulier celles qui portent sur le rôle et les attributions de l'Organisation,

Vu l'Accord multilatéral relatif aux redevances de route, signé à Bruxelles le 12 février 1981,

Vu la Décision n° 72 de la Commission permanente, du 9 décembre 1997, relative à la mise en œuvre anticipée de certaines dispositions de la Convention révisée, en particulier la création d'un Conseil provisoire,

Vu la Mesure n° 15/210 de la Commission permanente du 21 mai 2015 autorisant l'Agence à ouvrir des négociations en vue de la conclusion d'un Accord global avec l'État d'Israël,

Sur proposition de l'Agence et du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

**Article premier**

L'Accord global avec l'État d'Israël figurant en annexe est approuvé.

**Article 2**

Le Directeur général est autorisé à signer l'Accord global avec l'État d'Israël au nom de l'Organisation.

Fait à Bruxelles, le 08.04.2016

Djordje RATKOVICA  
Président sortant de la Commission

